

## DISCOURS BUDGET PRIMITIF

11 et 12 février 2008

\*\*\*\*\*

Mes Chers Collègues,

*Avant d'aborder le budget je crois que je ne satisferais ni à mon devoir, ni à mon intention profonde si je ne m'adressais pas aux conseillères et conseillers généraux qui ont choisi de mettre un terme à leur engagement au sein de cette assemblée en n'allant pas solliciter un nouveau mandat auprès de leurs électeurs le 9 mars prochain, c'est-à-dire Claude DROUIN, Marie-Solange d'HARCOURT, François JACOB, Guy LARDEYRET, Agnès LORILLEUX et Yvon MARZIN. Bien naturellement, même si c'est la seule fois au cours de cette mandature, je m'adresse à eux sans distinction d'étendard, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition. Vous avez tous avec vos convictions, avec vos personnalités différentes, votre perception de l'intérêt commun, avec vos qualités... et vos défauts, vous avez tous participé à la marche en avant du Département et à son attractivité qui se porte bien si je m'en réfère aux récents commentaires. Vous avez toute votre part dans cette réussite et je tenais aujourd'hui, au cours de cette ultime session de votre mandat, à vous remercier bien sincèrement. Sachez que vous serez toujours les bienvenus dans nos enceintes et je vous souhaite une longue et active retraite !*

La Sarthe a confirmé au mois de décembre dernier les bons chiffres de l'emploi du trimestre précédent en enregistrant la plus forte baisse du chômage en Pays de la Loire avec un nouveau recul de 2 % du nombre des demandeurs d'emploi. Cette performance mérite d'être soulignée car elle révèle ce qui semble constituer désormais une tendance qui s'installe. Ce n'est pas la seule nouvelle encourageante puisque les chefs d'entreprises prévoient de poursuivre les investissements amorcés en 2007 et que le secteur de l'artisanat affiche un plan de charge soutenu au moins jusqu'à la fin du premier semestre. Dans cette dynamique sarthoise je profite de notre session pour vous annoncer l'installation d'une entreprise dédiée à la logistique sur le parc d'activités de Maresché. Cette création doit se traduire par la construction de 44 000 m<sup>2</sup> couverts et la création attendue de plus de 160 emplois. Et puis nous avons beaucoup travaillé sur le Technoparc afin de conclure l'installation du centre national de formation de la SNCF aux métiers de la maintenance. Le

premier bâtiment sort de terre actuellement et il faut retenir qu'à terme, ce que le Directeur du matériel a qualifié de campus SNCF installé sur le Technoparc verra passer plus de 800 élèves et stagiaires au cours des périodes les plus chargées.

C'est dans ce contexte porteur pour l'économie départementale que je vous propose ce projet de budget pour 2008. Comparé à 2007 ce Budget Primitif connaît une augmentation globale de 5,6 % mais surtout une progression de 7,7 % des dépenses de fonctionnement quand les recettes n'évoluent que de 6,3 %.

Ce budget révèle aussi tout d'abord la reconduction d'une priorité toujours affirmée en faveur de l'investissement qui ne tient pas à l'effet de langage puisque, je vous le rappelle, notre taux de réalisation en 2007 atteignait près de 84 %. C'est aussi une façon de répondre aux esprits chagrins que nous reconduisons tout notre soutien à nos partenaires, communes et groupements de communes qui, d'ailleurs, sont les premiers à reconnaître qu'ils ne pourraient bien souvent pas mener à bien leurs principaux projets sans le soutien du Conseil général.

Alors je vais sans doute encore entendre l'antienne sur l'endettement du Département à laquelle je répondrai qu'énoncé comme cela le procès est un peu léger. Trois éléments méritent d'être rappelés. Tout d'abord sans les investissements très lourds que nous avons engagés au cours de la dernière décennie le Département ne serait pas aujourd'hui armé pour affronter l'avenir. Ensuite ces investissements profitent à toute la Sarthe, l'agglomération mancenne comprise qui en est d'ailleurs parfois la principale bénéficiaire. Enfin, et ce n'est pas anodin, actuellement nous avons une structure de dette fortement sécurisée dans le temps et l'encours à taux variables l'est à des taux qui restent en deçà des taux fixes en 2007. Autrement dit, à l'abri des soubresauts ou dépressions qui pourraient apparaître dans les moments de tourmente tels qu'en connaissent actuellement les marchés financiers internationaux. Même si le poids de la dette en termes de capacité d'autofinancement est aujourd'hui de 4,70 années, le seuil d'alerte est fort heureusement très éloigné à un niveau deux fois supérieur. Et puis si notre endettement est supérieur à la moyenne, l'annuité de la dette par habitant se confond avec l'annuité moyenne, soit 59 € par habitant.

Dans la répartition des investissements par domaine d'intervention il importe également de noter que les crédits consacrés à l'environnement constituent le deuxième poste de dépenses.

Pour qualifier le rythme de remboursement de la dette on retiendra que la dette en capital verra son remboursement au même niveau qu'en 2007. Mais en revanche les charges d'intérêts connaissent une forte croissance de sorte que l'annuité de la dette progresserait de 8 % cette année.

En fonctionnement, comme je l'ai indiqué d'entrée, les recettes ne parviennent pas à équilibrer les dépenses. L'aggravation de la dépense sociale en constitue la cause essentielle. Comme je le disais lors du DOB, le budget social pèse désormais plus lourd que la totalité de la ressource fiscale directe départementale (179,6 M€ pour la politique sociale et 162,1 M€ de ressources fiscales directes). Ce sont des réalités très fortes qu'il faut avoir présentes à l'esprit. Et puis du côté de la fiscalité indirecte et de sa principale composante, les droits de mutation, nous sommes dans une attitude très mesurée et prudente. Le tassement du marché immobilier l'exige et, comme vous le savez, nous ne disposons pas d'un marché indifférent à la tendance dominante comme peuvent en bénéficier certains départements du littoral. Enfin, la ressource tirée de la TIPP s'avère moins que jamais évolutive puisque la consommation des carburants a été et demeure fortement freinée par l'envolée des prix du pétrole.

Pour déterminer l'évolution des taux des quatre taxes directes, au-delà de l'augmentation physique des bases et de la revalorisation forfaitaire annuelle, nous avons opéré en tenant compte du nécessaire soutien à l'investissement assorti d'un recours raisonné à l'emprunt afin de ne pas compromettre l'avenir. Pour respecter ce juste équilibre je vous propose d'actualiser le taux de chaque taxe de 2,5 %, évolution à comparer à tous les principaux postes de dépenses de fonctionnement qui croissent la plupart du temps deux fois plus vite.

Quelques réflexions maintenant sur la politique d'insertion et la dépense sociale. Dans le domaine de l'insertion nous constatons une diminution du nombre d'allocataires, amorcée depuis maintenant plus de 12 mois et qui se poursuit depuis. Permettez-moi d'y voir le résultat de la diminution du chômage certes, mais aussi le fruit de notre investissement dans une véritable politique d'insertion et d'accompagnement personnalisé

du parcours de chacun. Le PDI qui vient d'être unanimement approuvé confirme la pertinence de nos orientations. Mais il n'en reste pas moins qu'ici l'humilité doit être de mise comme doit l'être un volontarisme sans faille. C'est ce que j'ai aussi retenu du très brillant et lucide discours prononcé par Martin HIRSCH le 17 janvier dernier devant le Parlement. Nous aurons sans doute l'occasion de débattre au cours de cette session sur les orientations retenues dans le PDI par le Comité Départemental d'Insertion. Mais pour me référer tout à la fois aux conclusions du CDI et souscrire aux idées développées par M. HIRSCH je crois que nous devons cultiver non pas la défiance, mais la confiance à l'égard du monde de l'entreprise. Chacun doit accomplir une partie du chemin. Nous devons convaincre les entrepreneurs que les liens, les partenariats avec les entreprises d'insertion peuvent être couronnés de succès pour l'ensemble des acteurs concernés. C'est aussi pour cela qu'il nous faut, nous donneurs d'ordres publics, recourir, aussi souvent que cela est possible, à la clause sociale dans les marchés publics afin que les entreprises ne voient plus les bénéficiaires du RMI comme autant de personnes inemployables. Je sais que les esprits évoluent. Il faut continuer. Il faut parvenir à répondre positivement aux secteurs d'activités qui sont prêts à faire des efforts pour participer à notre politique d'insertion. Si nous nous éloignons de cette ligne, nous retomberons dans ce que Martin HIRSCH appelle le comportement de « la centrifugeuse » rejetant les moins performants toujours plus loin.

**Au chapitre social** qui, en progression de près de 5 %, représente, je vous le rappelle, un budget de 180 M€, le secteur « enfance-famille » verra en 2008 la conclusion du projet d'établissement du nouveau Foyer de l'Enfance. Nous allons également accélérer et renforcer le processus de formation des assistantes maternelles car il est nécessaire de répondre à la demande croissante que l'on rencontre partout dans le département, aussi bien dans le milieu rural qu'en secteur urbain. Nous devons multiplier l'information sur le nouveau statut des assistantes maternelles afin de susciter de nouvelles vocations en montrant qu'il s'agit désormais d'une activité professionnelle reconnue.

Dans la politique départementale dédiée aux personnes âgées, secteur où l'APA concentre une grande part de la dépense (65 %), on attend un accroissement à nouveau significatif du nombre d'allocataires après un exercice quasiment stable. La charge nette pour le Département connaît, comme vous le présentez, une orientation durablement à la hausse. De 10,3 M€ en 2002 nous atteindrons probablement les 30 M€ cette année, soit, comme je l'ai indiqué lors du DOB, un coût net 3 fois supérieur à celui du RMI.

S'il fallait démontrer une nouvelle fois encore toute la force de notre engagement en faveur des personnes handicapées, alors il suffit de relever que le budget consacré à la prise en charge du handicap augmente de plus de 10 % en 2008. Il faut en outre noter qu'entre en application cette année l'extension de la nouvelle prestation de compensation aux moins de 20 ans. Signalons aussi que le comité de pilotage qui a travaillé sur le nouveau schéma a conclu à une orientation désormais plus affirmée en direction de la prise en charge à domicile sans qu'elle soit exclusive. Mais nous devons aussi répondre à la diversité des situations de handicap en élargissant les formes d'accompagnement dont on sait bien par exemple qu'elles ne peuvent pas être identiques pour une personne handicapée jeune, adulte ou vieillissante.

S'agissant des structures destinées aux personnes âgées, je vous rappelle que nous aurons, lors d'une prochaine session, à nous prononcer sur la manière dont devront être intégrés dans cette politique les investissements requis par la création de structures réservées aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. D'ores et déjà le projet de 96 places qui verra le jour sur la Ville du Mans a été validé. Le plan départemental sera finalisé à la lumière des mesures annoncées par le Président de la République pour les trois années à venir. Je pense que ce sera également le moment opportun pour revoir nos modes de subventions à la construction des établissements accueillant des personnes âgées.

**Au chapitre de l'éducation** nous savons que nous inscrivons notre politique de modernisation des établissements à la fois dans la durée et à un niveau financier qui, par nécessité, reste élevé. Des opérations de restructuration lourdes sont encore devant nous, ce qui justifie l'augmentation d'1 M€ des crédits alloués aux investissements dans les collèges dans lesquels nous injectons chaque année entre 4 et 5 fois plus que ce que l'Etat nous attribue depuis la décentralisation de 1986. Notre effort est particulièrement conséquent mais je vous rappelle que nous avons en charge 57 collèges.

Ensuite, avec les transports, une première occasion m'est donnée de montrer que notre action s'inscrit pleinement et résolument dans une démarche de développement durable appelée, dans un futur proche, à se généraliser à beaucoup d'autres domaines dans lesquels notre rôle est et restera moteur. Nous l'avons peut-être conjugué d'ailleurs

trop discrètement jusqu'à présent, mais les modes d'action auxquels nous avons recours déjà aujourd'hui dans le domaine de l'environnement ou des infrastructures témoignent que le développement durable n'est pas pour nous une découverte. C'est avec la même motivation que nous avons mis en place, avec quelques départements, la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires qui, tout au long de l'année, va travailler sur le futur Plan départemental du même nom. C'est aussi une manière d'afficher notre option pour la diffusion de disciplines douces pour l'environnement.

Personne n'a d'exclusivité sur le développement durable et nous devons tous en faire progressivement la référence dans nos modalités d'intervention, qu'il s'agisse d'actions en faveur de personnes physiques ou morales, particuliers ou collectivités. Nous sommes donc loin du slogan et au cœur de l'opérationnel.

**Du côté des infrastructures** vous retrouverez dans ce budget les grands aménagements annoncés lors du DOB, qu'il s'agisse de la voirie, des bâtiments avec l'IUFM dont les travaux progressent désormais conformément au calendrier retenu, ou encore du logement qui connaît une progression de 10 % du budget qui lui est consacré alors qu'il ne s'agit pas d'une compétence légale du Département. En 2008 ce sont plus de 12 M€ qui viendront soutenir notre politique du logement. A cet égard, dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, je souhaiterais que le Conseil général accompagne l'inflexion donnée en faveur de la production de logements sociaux PLAI, si vous approuvez cette orientation contenue dans le présent budget, qui répond aussi aux objectifs de la loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable.

Cinq ans de consultation, de concertation et d'échange auront été nécessaires pour aboutir à la naissance du SAGE de l'Huisne même si l'acte de baptême n'est pas encore délivré tant que les Collectivités et Etablissements publics n'ont pas rendu leur avis. C'est ce qui nous est demandé aujourd'hui afin de soumettre ultérieurement le SAGE à enquête publique. Ce schéma n'a rien de banal. D'abord c'est le premier qui voit le jour dans la Sarthe. Ensuite parce qu'il impactera durablement toutes les composantes de la politique de l'eau du Département. Enfin parce qu'il représente –certes sur l'ensemble du bassin versant– un engagement financier de l'ensemble des collectivités concernées estimé à 184 M€.

Enfin je ne voudrais quand même pas que l'on passe sous silence dans notre politique en faveur de l'environnement les 10 M€ de travaux réservés à la dissimulation des réseaux aériens. C'est une action qui a rencontré et trouve toujours une forte adhésion auprès des Communes qui en ont fait l'un des leviers essentiels dans le nouveau visage donné aux centres agglomérés. A ce jour 290 communes sur 375 ont bénéficié de ce « toilettage » ce qui représente plus de 750 chantiers !

En conclusion, ce budget n'est pas un budget de repli mais un budget de progrès, ce n'est pas un budget soumis mais un budget volontariste, ce n'est pas un budget besogneux mais un budget d'un réalisme ambitieux.

Au cours de la mandature qui s'achève nous n'aurons jamais failli à nos missions légales que nous aurons dépassées, à commencer par la politique sociale mise en œuvre dans notre département. Nous n'aurons jamais cédé à la facilité en maintenant un rythme d'investissements respectueux du principe de redistribution qui fait la force des Départements par-delà les compétences nouvelles qu'ils ont reçues. Des qualités méconnues par certains grands penseurs mais reconnues par les habitants, reconnues par les sarthoises et les sarthois. C'est notre seule raison d'agir.